



(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines juf-
qu'à une lieue en circonference? *dix minutes, quart d'heure, demi heure*

a. Leurs noms. *Riez, Cully, Grandvaux, Chenau, & Arni*

b. Leurs distances reciproques. *environ un quart d'heure*

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *Les principes de Religion, de Morale, la musique
des Psalms, la lecture l'écriture, l'Arithmétique, l'Orthographe
à opérer, à ajouter, les prières, & Sonnet &c.*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & toute l'année
combien dure-t-elle? *trois heures*

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en
usage? *Le Vieux, & le Nouveau Testament, Le Catéchisme d'Orléans
Le Recueil des Passages, de l'Écriture St. Les Psalms, & Cantiques
les Pâtes, &c.*

8°. Préceptes & règlements, comment
font-ils observés? *On donne l'école à 8. heures le matin, à midi
La visite s'en fait régulièrement deux fois par an, par le pasteur de
la ville & les représentants de la famille*

9°. Durée de l'école chaque jour? *Six heures*

10°. Les enfants sont-ils distribués ou
classés? *en trois, qui tous ensemble forment la même école*

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent?
& de quelle manière? *Le Pasteur de Cully, & la Bourgeoisie
par l'approbation de l'un, des autres, & des Supérieurs*

b. D'où est-il? *de même lieu*

c. Son nom *M. Jean Corboz*

(3)

d. Son âge. *Soixante ans*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *La femme & trois Garçons*

f. Depuis combien de tems est-il ins-
tituteur? *depuis vingt ans*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit
sa vocation précédente? *Il n'a été nulle part, il étoit Signor au Agriculteur*

b. Réunit-il à son office quelqu'autre
fonction? quelles sont-elles? *soixante de détails qu'il a, il les emploie à cultiver
soixante morceaux de terre, il perceleur de l'impôt*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquen-
tent l'école? *De 45 à 50*

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été,

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Un petit Jardin*

b. Quelle en est la valeur? *de peu de valeur étant entouré de Maisons*

c. Source des revenus. *L'état de Berne a donné 400. mis à profit pour
la fondation, le chef de famille, non Bourgeois paye annuellement 14. bat.*

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à
ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y
être admis, combien? *Nicel*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou
vieux, ou délabré? *entre deux*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é-
cole? dans quel bâtiment? *Dans la Maison du Village. En hiver, il n'y a que
la même chambre pour lui & sa famille*

c. Au défaut d'endroit public destiné à
l'école, l'instituteur loue-t-il peut-
être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance
de l'endroit où se fait l'école? *La Bourgeoisie*

23

(4)

- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *La Bourgeoisie paye cent francs fixe*
pour chaque école au blé plain & fait 1.15 pour les fonctionnaires
 A. En argent, blé, vin, ou bois? *de l'église, que la Paroisse paye*
Un Chard de mauvais Sapin, qui ne vaut que le prix de la paille
& voitures
 B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
 a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?
 b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 c. Fondations?
 d. Caisses communales?
 e. Biens d'église?
 f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 g. De biens-fonds?
 h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Les réponses fidèles, par le Sousigné
 M. Jean Corboz Régent
 à Epesse le 9^e Mars 1799
 remis à l'Agent le même jour*

(5)

(6)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1. Nom de l'endroit où est située l'école? *à Chexbres.*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Un grand Village.*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *C'est une commune.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse de St. Sulpice, Agence de Chexbres.*

d. District *De La Vaux*

e. Canton *de la Semaine*

2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Il y en a 12 qui sont éloignées de dix minutes.*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Le Rôle de la 1^e école est de 88. enfans, desquels en hiver il y en a 43. qui n'ont pas admis, et vont prendre leurs leçons dans le 2^e étage au milieu de Mars à la 2^e école.

34

S. P. 18.